

## Revue des sciences sociales

68 | 2022 50 ans d'écriture en sciences sociales Lu-à-lire

# Philippe Aldrin, Pierre Fournier, Vincent Geisser, Yves Mirman (dir.), L'enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales

## Manon Beaucourt

p. 238-240 https://doi.org/10.4000/revss.9103

#### Référence(s):

Philippe Aldrin, Pierre Fournier, Vincent Geisser, Yves Mirman (dir.), *L'enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales*, Malakoff, Armand Colin, série « Sociologia », 2022, 304 p.

## Texte intégral

- Cet ouvrage collectif dirigé par Philippe Aldrin, Pierre Fournier, Yves Mirman (membres du Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire) et Vincent Geisser (membre de l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans) rassemble 17 contributions de 22 chercheurs et chercheuses en anthropologie, sociologie, sciences politiques ou histoire ayant été confrontés à des formes de contrôle et de surveillance à différents stades de leur enquête : lors des négociations d'accès au terrain, sur place et/ou en aval lors des étapes de publication et de restitution de leurs résultats. L'ouvrage se caractérise par la diversité des thématiques, des terrains et des contextes sociopolitiques abordés (France, Moyen-Orient, Afrique, Australie).
- La problématique générale qui irrigue l'ensemble de l'ouvrage est présentée par les éditeurs dans l'introduction. Les auteurs y développent une réflexion globale sur les évolutions contemporaines des régimes de surveillance des chercheurs en sciences

sociales. Si les dangers et risques de censures ne sont pas des phénomènes nouveaux, ils identifient trois grandes tendances ou « dynamiques » ayant émergé ces vingt dernières années au niveau national et international et qui contribuent selon eux à menacer les libertés académiques et l'autonomie des chercheurs de terrain : (1) « la managérialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche » (mécanismes de concurrence entre les universités, augmentation des partenariats publics/privés, émergence de l'évaluation quantitative et bibliométrique des chercheurs, etc.) ; (2) « l'explosion du secteur de l'expertise scientifique non universitaire » (soit des recherches menées par des ONG, des fondations, lobbys ou think tanks) et (3) une « plus forte politisation des savoirs et des savoir-faire scientifiques » (importance de l'opinion et débats politiques sur les recherches, judiciarisation des conflits entre enquêtés et chercheurs, etc.). L'intervention de nouveaux acteurs vient ainsi bousculer « l'écosystème triangulaire » entre enquêtés, autorités de tutelle et pairs et modifier en retour les pratiques des chercheurs et la conduite des enquêtes de terrain (orientation des recherches sur certains sujets, restriction du temps alloué aux enquêtes, surveillance accrue aboutissant à des formes diverses de censures et d'autocensures). L'ouvrage propose ainsi une « exploration » de ces transformations via des expériences concrètes de chercheurs sur leurs terrains. Les auteurs précisent en outre leur volonté de proposer des analyses de ces procédés sans néanmoins participer à l'héroïsation de « la figure de l'ethnographe souffrant » (p. 52).

- La première partie rassemble quatre contributions d'auteurs dont les expériences de terrain illustrent les effets et conséquences des nouvelles normes managériales et sécuritaires évoquées en introduction. Les deux premiers chapitres mettent en valeur les difficultés que peuvent rencontrer les chercheurs qui travaillent sur des sujets porteurs de forts enjeux politiques comme les violences policières (Vanessa Codaccioni) ou la prise en charge pénitentiaire du terrorisme (enquête de Gilles Chantraine et David Sheer dans un « quartier d'évaluation de la radicalisation »¹), ceux-ci ayant dû faire face soit à des réactions virulentes des syndicats de police dans les médias et sur les réseaux sociaux, soit à une surveillance accrue dans et en dehors de leur terrain (filatures, écoutes téléphoniques, etc.) les obligeant à composer avec ces contraintes. Lise Foisneau revient quant à elle sur la procédure d'expulsion dont elle a fait l'objet dans l'aire d'accueil des gens du voyage où elle vivait et menait son enquête ethnographique, après avoir été soupçonnée par la société gestionnaire de vouloir/pouvoir témoigner des mauvaises conditions d'hygiène qui y régnaient.
- À l'inverse, l'expérience d'Alina Surubaru dans une chaire industrielle apporte de la nuance au propos introductif de l'ouvrage en montrant que le financement des recherches par des fonds privés n'entraîne pas nécessairement une minimisation de l'autonomie des chercheurs. La partie se conclut sur un entretien de Félix Tréguer (sociologue et membre fondateur de l'association de défense des libertés numériques et de protection des données personnelles La Quadrature du Net) par Yves Mirman, explorant les modalités de la surveillance numérique des chercheurs et ses évolutions. Des pistes pratiques de procédés que les chercheurs peuvent mettre en place pour protéger leurs données et celles de leurs enquêtés sont également évoquées (chiffrement, sauvegarde, utilisation d'outils ou de logiciels protecteurs de la vie privée, etc.)<sup>2</sup>.
- La deuxième partie est plus conséquente et plus large et traite de formes diverses de surveillance des chercheurs par les enquêtés et les pairs. Bon nombre des contributions font état de difficultés d'accès à des terrains fermés : secteur nucléaire (Pierre Fournier), centre d'écoute d'un grand groupe français d'assurances (Marie-Laure Cuisance) ou premier « centre public de lutte contre la radicalisation » en France (Alex Alber, Joël Cabalion et Valérie Cohen). L'analyse que dressent ces derniers des pratiques de surveillance qui se déploient quotidiennement une fois les portes de l'institution franchies montre en outre que celles-ci peuvent servir des intérêts *a priori* peu visibles, comme la protection de la réputation des promoteurs du projet plus que l'institution ou l'État en tant que tel. De même, si le milieu est plus ouvert et propice à l'accueil des chercheurs, des contrôles plus informels et tacites peuvent également être exercés une

fois l'organisation intégrée, comme le montre le récit de l'immersion de Philippe Aldrin et Anne-Sophie Petit au PS et à l'UMP (rumeurs, « micro-pressions, petites critiques et injonctions quotidiennes »). La contribution de Stéphane Beaud, qui revient sur le processus d'écriture et de publication des résultats d'une enquête monographique familiale, explore quant à elle les mécanismes d'autocensure des enquêtés et la complexité pour le chercheur de traiter certaines informations sensibles au cœur de « nœuds » familiaux.

Cette partie questionne également le regard critique des pairs académiques, qui bien que central et nécessaire, peut également s'exercer de façon hâtive ou « à charge » jusqu'à remettre en question injustement l'indépendance des chercheurs (Pierre Fournier) ou plus simplement les décourager de s'intéresser à des objets qui suscitent la méfiance, comme le secteur de l'entreprise en anthropologie (Marie-Laure Cuisance) ou les partis politiques et groupes dissidents dans la Tunisie de Ben Ali (Vincent Geisser). Dans un autre registre, le chapitre d'Anaïs Maro apporte un éclairage très intéressant sur le rôle des comités d'éthique et leurs effets ambivalents sur la conduite des recherches ethnographiques. Si ces organismes sont destinés à protéger les chercheurs et les enquêtés, leur fonctionnement bureaucratique et la méconnaissance de ses membres des préoccupations concrètes rencontrées sur le terrain peuvent conduire à censurer les chercheurs et compliquer leurs relations avec les enquêtés en favorisant un climat de méfiance.

La dernière partie de l'ouvrage rassemble des expériences de recherche et/ou d'enseignement dans des régimes autoritaires et des pays traversés par d'importants bouleversements politiques (Algérie, Turquie, Syrie ou Jordanie). L'un des enjeux principaux de l'ouvrage est ainsi de questionner la convergence des logiques sécuritaires contemporaines sur les chercheurs dans les régimes démocratiques et les régimes autoritaires, sans cependant nier ni relativiser les dangers et les écarts de sanction auxquels s'exposent ceux et celles qui franchiraient la « ligne rouge » (allant jusqu'à l'arrestation, l'enlèvement, la torture ou la mort). L'idée défendue par les auteurs est davantage que la surveillance n'est pas le seul fait des régimes autoritaires, mais « partie intégrante de l'univers des sciences mondialisées [...] obligeant les chercheurs à réinventer leur recherche afin de contourner, sinon d'atténuer, les effets des logiques répressives sécuritaires » (p. 49). Les chapitres de Laurence Dufresne Aubertin, Marianna Ghiglia et Ayşen Uysal mettent bien avant les lourdes contraintes que la surveillance et la répression ont fait peser sur leur pratique professionnelle : rupture du terrain, expulsion du pays, refoulement à l'aéroport, reformulation du sujet en cours de thèse, limogeage, peur, gestion de l'incertitude et « apprentissage de la vigilance » sur le terrain.

Les chercheurs faisant le choix de travailler sur un objet sensible et/ou dans un contexte autoritaire ne sont cependant pas fatalement soumis à une surveillance accrue, à l'image de l'expérience relatée par Thomas Pierret en Syrie. En dépit de ses craintes initiales et de la sensibilité de son sujet (ancrage social et rapport à l'État des oulémas sunnites), celui-ci explique ainsi dans son chapitre avoir bénéficié de conditions de recherche relativement favorables. Il analyse cette situation paradoxale par la proximité géographique de son terrain avec la capitale et l'appartenance de ses enquêtés à un milieu socialement privilégié, eux-mêmes peu soumis à la surveillance des agents du renseignement syrien. Le chapitre d'Yves Mirman qui conclut l'ouvrage invite pour sa part à ne pas sous-estimer la banalité des dispositifs de surveillance et de répression des chercheurs sur le terrain, fait qui peut en partie être invisibilisé lorsqu'il touche des chercheuses, des personnes racisées ou des jeunes chercheurs en situation de précarité qui ne disposent pas toujours de ressources personnelles ou institutionnelles pour publiciser leurs expériences et qui sont souvent contraints d'abandonner leurs recherches dans le silence.

On peut finalement regretter l'absence de conclusion générale et de conclusion par parties qui auraient permis de retracer plus aisément l'argumentaire général de l'ouvrage et les liens entre les chapitres. On peut cependant penser qu'il s'agit d'un choix volontaire des auteurs pour laisser au premier plan la pluralité et la diversité des expériences de terrain. À ce titre, le lecteur appréciera la finesse des descriptions et des analyses déployées dans chacune des contributions. Celles-ci permettent de rendre compte de la complexité du sujet et autorisent à constater que la censure et la surveillance des chercheurs ne surgissent pas toujours là où on les attend.

Au-delà des questions de fond soulevées par l'ouvrage (« managérialisation », « judiciarisation » et « sécurisation » de la recherche en sciences sociales), ces contributions dressent ainsi un panorama particulièrement intéressant des pratiques et des mécaniques de surveillance directes ou « discrètes » (Philippe Aldrin, Anne-Sophie Petit) et de ce que celles-ci peuvent produire sur les individus qui en sont la cible : peur, angoisse, paranoïa, autocensure et discipline du corps (Laurence Dufresne). Les auteurs insistent ainsi sur ce que leur propre expérience du contrôle leur aura permis d'éclairer sur le vécu quotidien de leurs enquêtés ou le fonctionnement du milieu qu'ils étudient. Ont ainsi pu être observées l'existence de listes noires illégales mises en place par les gestionnaires des aires d'accueil des gens du voyage (Lise Foisneau) ou les transformations institutionnelles de la surveillance carcérale qui tend à s'étendre « pardelà les murs » de la prison (Gilles Chantraine et David Scheer). Enfin, ces analyses rappellent que la surveillance ne s'exerce pas de la même manière sur tous les individus et que les capacités d'adaptation, de négociation et de réaction dépendent en grande partie des ressources dont ils disposent. À ce titre, il est particulièrement appréciable et pertinent de lire des expériences de chercheurs de différents horizons et statuts (doctorants ou chercheurs en poste, chercheuses et chercheurs) et dans divers environnements et contextes sociopolitiques. Cet ouvrage pourra ainsi autant intéresser les personnes soucieuses de saisir les conséquences concrètes des transformations de l'enseignement supérieur que les chercheurs en surveillance studies.

## **Bibliographie**

Chantraine G., Scheer D., Depuiset M.-A. (2022), « Les « QER » : récit des prémices de l'évaluation de la radicalisation dans les prisons françaises », *Criminocorpus* 20, <a href="http://journals.openedition.org/criminocorpus/10692">http://journals.openedition.org/criminocorpus/10692</a>>.

Ginouvès V., Gras I. (dir.) (2018), La diffusion numérique des données en SHS. Guide des bonnes pratiques éthiques et juridiques, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.

#### Notes

- 1 Mis en place en 2016, les quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER) sont des unités pénitentiaires hautement sécurisées dans lesquelles des détenus poursuivis pour des faits de terrorisme ou suspectés de radicalisation en prison sont observés par les surveillants et évalués par une équipe de psychologues, d'éducateurs spécialisés et de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Voir Chantraine, Scheer, Depuiset (2022).
- 2 L'ouvrage renvoie à ce sujet vers des tutoriels et des guides accessibles en ligne. Voir par exemple : <a href="https://guide.boum.org">https://guide.boum.org</a>, <a href="https://guide.boum.org">https://guide.bo

#### Pour citer cet article

Référence papier

Manon Beaucourt, « Philippe Aldrin, Pierre Fournier, Vincent Geisser, Yves Mirman (dir.), L'enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales », Revue des sciences sociales, 68 | 2022, 238-240.

Référence électronique

Manon Beaucourt, « Philippe Aldrin, Pierre Fournier, Vincent Geisser, Yves Mirman (dir.), L'enquête en danger. Vers un nouveau régime de surveillance dans les sciences sociales », Revue des sciences sociales [En ligne], 68 | 2022, mis en ligne le 30 novembre 2022, consulté le 12 janvier 2023. URL: http://journals.openedition.org/revss/9103; DOI: https://doi.org/10.4000/revss.9103

10

## Auteur

### **Manon Beaucourt**

Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles (LinCS) UMR 7069 CNRS/Université de *Strasbourg* m.beaucourt[at]unistra.fr

## Droits d'auteur



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/